

DOSSIER

RÉSILIENCE!

YACOUBA SAWADOGO

« L'homme qui arrêta le désert »

INFOGRAPHIE

Construire un projet de
coopération internationale
résilient et dynamique

TÉMOIGNAGES

en Bretagne

[021]

SOMMAIRE



Résilience !
Dossier

P.6



« L'homme qui arrêta le désert »

Portrait

P.8



Villes et communautés durables

Infographie

P.18



Témoignages en Bretagne

P.24

REVUE DU RÉSEAU N°02 - RÉSILIENCE !
Comité de rédaction Centraider, Lianes Coopération, Gescod, Pays de la Loire Coopération Internationale, So Coopération, Réseau Bretagne Solidaire, Yvelines Coopération internationale et développement • **Contributeurs nationaux** Hervé Berville, Apolline Cox, Franck Fortuné, Pascal Handschumacher, Émilie Maehara • **Contributeurs régionaux** Alice de Cointet, Jean Jouzel, Maryline Lecomte, Gilles Maréchal, Agathe Neveu, Marine Rouleaud, Sonia Scolan • **Crédits photographiques** Merci aux contributeurs de cette revue pour leurs photographies, Licence Creative Commons Flickr, Freepik.com, Pixabay.com, Unsplash.com, Shutterstock.com • **Remerciements** Yacouba Sawadogo • **Elaboration de la revue** Equipes de Centraider, So Coopération, Réseau Bretagne Solidaire, Pays de la Loire Coopération Internationale, Lianes Coopération, Gescod, Yvelines Coopération internationale et développement • **Coordination et création graphique** Guillaume Guetreau - Centraider / Marine Rouleaud - Réseau Bretagne Solidaire • **Visuel de couverture** unsplash.com • **Directeur de publication** Alain Diulein • **Imprimeur** Groupe IMPRIGRAPH • **ISSN** [Item] • **Contact** Marine Rouleaud, chargée de communication - communication@bretagne-solidaire.bzh • **Réseau Bretagne Solidaire** est une association loi 1901 soutenue par le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et la Région Bretagne • www.bretagne-solidaire.bzh



À

ÉDITO

l'origine, la résilience est, en physique, la capacité d'un corps à résister aux pressions et à reprendre sa structure initiale après avoir été déformé. Le terme a trouvé sa métaphore en psychologie avec Emmy Werner, psychologue américain du développement, en 1982 et Michael Rutter surnommé le « père de la psychologie infantile », qui ont défini la « résilience » comme la capacité à vivre, à réussir, à se développer en dépit de traumatismes qui auraient dû être dramatiques.

Boris Cyrulnick, écrivain qui a contribué à introduire cette notion en France, définit la résilience comme « le processus qui permet de reprendre un développement après une agonie psychique. Quand on a été traumatisé, on a été mort, hébété, isolé ».

La résilience n'est donc ni fatalisme, ni capacité à s'adapter à un monde en constante évolution, mais bien un processus conscient de reconstruction d'un équilibre personnel après un profond choc traumatique.

Ce terme à l'origine axé sur une approche et un processus individuels a donné lieu à un concept collectif, un enjeu de société, laquelle arrive, nous dit-on dans des impasses climatiques, sociales, économiques, financières. Mais quelle société, quel modèle voulons-nous reconstruire ?

Le monde et son histoire n'ont jamais manqué au niveau personnel ou collectif de générer du choc traumatique. Dans une culture fataliste ce qui a longtemps été le propre de la nôtre, ce choc traumatique condamne. La réaction souvent misérabiliste est de créer des institutions qui prennent en charge les « vulnérables » les maintenant dans leur rôle de « vulnérables ».

Wolin et Wolin (1999) puis le psychanalyste P. Bessoles (2001) ont à l'inverse retenu sept caractéristiques de personnalités susceptibles d'avoir un rôle protecteur face aux événements difficiles :

- Perspicacité = capacité d'analyse, de repérage, de discrimination
- Indépendance = capacité à être seul, autonomisation
- Aptitude aux relations = facteur de socialisation
- Initiative = capacité d'élaboration et de représentation



”

La coopération avec les territoires partenaires n'a cessé d'évoluer et 2020 marquera sans doute une nouvelle étape dans ses formes.

- Créativité = capacité à créer des formations réactionnelles et substitutives
- Humour = sublimation
- Moralité = capacité à interroger les valeurs

On est bien loin de la stigmatisation, de la tentative d'annihilation du risque, de la peur de la mort, du repli sur soi. On est au contraire sur l'ouverture, l'identification des opportunités, la souplesse, l'adaptabilité et la capacité à la remise en question. Tous, scientifiques et praticiens médicaux s'accordent à dire que la résilience nécessite des interactions sociales pour se développer.

Toute crise, et la vie est aussi faite de cela, génère un éventail très divers de réponses. Les réponses individuelles peuvent rencontrer la posture collective, qui crée le cadre, la contrainte, la trajectoire. Lorsque les processus de résilience individuelle et collective sont en phase, un grand pas en avant peut être fait.

Pour nous et nos partenaires, acteurs de la coopération et de la solidarité internationales, ces derniers 17 mois ont mis en évidence la nécessité de repenser la notion de projet, de gouvernance, de confiance, de mobilité et de placer la souveraineté là où elle doit être.

Née aux lendemains de la seconde guerre mondiale, la coopération avec les territoires partenaires n'a cessé d'évoluer et 2020 marquera sans doute une nouvelle étape dans ses formes.

Sonia Scolan

> Directrice du Réseau Bretagne Solidaire

RESILIENCE!



Photo : Leo Moko



PORTRAIT

YACOUBA SAWADOGO

« L'HOMME
QUI ARRÊTA
LE DÉSERT »

Au cours des années 1970, le « Sahel » - zone bioclimatique de transition entre le Sahara et la zone soudanaise - est devenu un terme géopolitique désignant un ensemble de pays africains dont l'un des dénominateurs communs est l'insécurité alimentaire.

La Grande Sécheresse

Avec une forte baisse des pluies annuelles, la période de « La Grande Sécheresse » - particulièrement marquée entre 1970 et 1990 - a bou-

leversé le système alimentaire, provoquant ainsi des mouvements de populations et des instabilités politiques. Ce nouveau climat, qui rend les récoltes plus aléatoires en raison de périodes sèches plus sévères et qui augmente la fréquence des inondations (soit localement, soit même à l'échelle de grands bassins), a des graves conséquences pour les populations sahéliennes et entraîne notamment des périodes de famine.

Dans ce contexte, Yacouba Sawadogo quitte Ouahigouya pour retourner au village de son enfance, Gourga, lui aussi touché par la famine à cause des terres devenues incultivables.

Après avoir passé de longs mois à étudier les sols, Yacouba Sawadogo décide de reprendre leurs cultures, armé de quelques savoirs. « Au début, quand je parlais de cette méthode aux gens, ils disaient que j'étais fou, que ça n'allait pas marcher. Mais j'avais un but et je ne les écoutais pas. Aujourd'hui, beaucoup m'aident dans cette tâche : je leur demande de planter les arbres et de s'en occuper régulièrement » aime déclarer le vieil homme quand on lui rappelle son audace sans cacher que cette période lui a « fait mal ».

Un travail de longue haleine

Motivé par l'arrivée de la saison des pluies, Yacouba Sawadogo décide de préparer la terre sur une parcelle pour qu'elle puisse absorber le plus d'eau possible. Dans la terre, aride et dure comme du béton, il y met du fumier ainsi que des détritiques. Sans le savoir, cette combinaison attire les termites qui creusent de minuscules galeries qui finiront par retenir l'eau des pluies. « L'eau qui reste là nourrit ainsi le sol » explique-t-il. Cette technique, c'est le zaï. Une technique permettant de restaurer le couvert végétal et de fertiliser les sols. Il construit également autour de ses cultures des cordons pierreux qui répartissent les eaux pluviales et permettent d'éviter l'érosion des sols et de conserver son humidité.

Dans ces trous, Yacouba Sawadogo y plante également des arbres. Les premiers résultats majeurs se voient au bout de trois années d'efforts. Baobabs, pruniers et acacias fleurissent tandis que les animaux repeuplent les 40 hectares. Les oiseaux en venant trouver refuge dans ces arbres nouveaux amènent aussi au reboisement. Petit à petit, le désert se transforme en forêt. Ce reboisement transforme le micro-climat, il arrête le vent érodant le sol et ramène de l'ombre. La nappe phréatique remonte grâce aux racines des végétaux qui empêchent l'eau de se perdre. Enfin, les récoltes deviennent plus importantes.

A travers cette technique dite « ancestrale », le site a même repris des activités sylvo-pastorales. Alors que son terrain a été brûlé à trois reprises par « des villageois jaloux » et qu'il a été longtemps sujet aux railleries de son village, agronomes et curieux affluent désormais pour voir de leurs propres yeux l'œuvre du « grand sage », devenu une célébrité dans son pays. Il obtient également une reconnaissance au niveau international avec le « Right Livelihood Award », plus connu sous le nom de « Prix Nobel alternatif », dont il est lauréat.

Un héritage à préserver

Le septuagénaire compte désormais transmettre ses savoirs à de nouvelles générations. En quatre ans, il a déjà formé plus de 400 paysans au zaï, d'après ses estimations. « La forêt est une grande école » insiste celui que l'on surnomme « l'homme qui a arrêté le désert », depuis la sortie d'un film documentaire lui étant consacré (The Man Who Stopped the Desert, Mark Dodd, 2010). En effet, Yacouba Sawadogo ne considère pas toute cette forêt comme acquise et pérenne. Le changement climatique que nous traversons provoque, particulièrement au Sahel, des événements climatiques désastreux. « La sécheresse avance à grand pas » s'alarme-t-il. Plus de 300 000 hectares de terres seraient

”

Le septuagénaire compte désormais transmettre ses savoirs à de nouvelles générations.

perdus chaque année en moyenne du fait de la désertification au Burkina Faso, un pays où près de 80 % de la population dépend de l'agriculture selon les chiffres de la Direction générale des eaux et forêts burkinabè.

Ouahigouya, la ville voisine en pleine expansion, menace également sa forêt. En 2012, de nouveaux lotissements se sont implantés sur une partie de ses cultures. Pour autant rien n'est perdu puisqu'après plusieurs mois d'attente Joseph Youma, le Secrétaire général par intérim du Ministère de l'Environnement, de l'Économie Verte et du Changement Climatique, a procédé en janvier 2021 à la pose de la première pierre de la clôture de sécurisation du site abritant la forêt de Yacouba Sawadogo.

La transmission du savoir comme clef de voûte de son travail, Yacouba Sawadogo l'a bien compris. « Mon projet est pour les générations futures. Je ne veux pas manger aujourd'hui et laisser mes prochains sans nourriture demain. Je travaille pour semer les graines de la richesse, non seulement pour le Burkina Faso mais pour de nombreux autres pays » soutient le vieil homme. Yacouba Sawadogo ouvre également volontiers les portes de sa sylvie, baptisée « Bangré Raaga » (« temple du savoir » en moré), aux visiteurs.



DOSSIER

RÉSILIENCE ET SANTÉ DANS LES SUDS, UN FONCTIONNEMENT COMPLEXE !

Photo :
Graffiti SET-SETAL
(auteur : Pape
Mamadou Samb dit
« Papisto Boy »,
décédé en 2014)
photographié dans
une rue du quartier
Hann-Pêcheurs à
Dakar (Sénégal).
Crédit photo : P.
Handschumacher.

Pascal Handschumacher
> Institut de Recherche pour le
développement

Pascal Handschumacher, Chercheur à l'IRD,
Géographe de la santé, UMR SESSTIM - IRD
- Université de Marseille - INSERM

Bien avant le SIDA et la COVID-19, l'histoire de l'humanité est remplie de crises sanitaires qui ont sollicité les capacités des sociétés à se relever. Pour ne parler que des pathologies infectieuses, la peste, le choléra, la tuberculose, la variole, et les gripes sont particulièrement restées dans la mémoire collective. Outre les évolutions de la sphère biologique (évolution, adaptation, immunité...), les crises ont pu se régler par l'inventivité des sociétés, leur capacité à vivre en diminuant

l'expression du risque voire en réadaptant leur niveau d'acceptation de celui-ci. En cela, ces crises sanitaires sont autant l'expression de processus biologiques que des révélateurs du fonctionnement social, économique, politique de communautés, ainsi que de leur système de valeur et de représentation qui conditionne l'acceptation d'un certain prix à payer.

Par ailleurs, au-delà de crises sanitaires rapides et brutales, des agents infectieux circulent de manière endémique mais d'expression variable selon la spécificité des lieux, des territoires et des modes de vie des sociétés.

Crise, vulnérabilité, risque et résilience apparaissent comme autant de versants qui éclairent tour à tour le fonctionnement des sociétés humaines face à des événements qui les déstabilisent, sortant alors la maladie du champ purement médical pour en faire un révélateur autant de nos fragilités collectives que de notre capacité à évoluer.

A l'origine, la résilience n'est ni un concept géographique, ni un concept de santé publique. Pourtant, lorsque le concept de système pathogène s'est développé à la fin du XXème siècle pour décrire les articulations complexes qui président à l'inégale distribution de maladies (Picheral, 1983)², voire de niveaux de santé au sein de sociétés inscrites dans des territoires spécifiques, le concept de résilience, sans être explicitement cité comme tel, est devenu intrinsèque de sa compréhension. Si l'on considère que le système pathogène résulte d'une articulation complexe entre faits de santé médicaux et non médicaux (Salem, 1998)³, toute modification d'un des termes du système va le déstabiliser jusqu'à l'obtention d'un nouveau point d'équilibre - potentiellement identique au point d'origine - sous peine de catastrophe (Godin, 2009)⁴.

Comment alors décrire, voire évaluer, cette capacité (la résilience) qui permet à de nombreuses sociétés de surmonter la déstabilisation induite par le risque sanitaire et rester debout, parfois en payant un prix important ?

² Picheral H, 1983. Complexes et systèmes pathogènes: approches géographiques. In De l'épidémiologie à la géographie humaine (Doumenge J.P.,édit.), Bordeaux, CNRS-CEGET/ACCT, pp 5-22

³ Salem G, 1998. La santé dans la ville : géographie d'un petit espace dense : Pikine (Sénégal) Paris (FRA). Paris : Karthala, ORSTOM, 1998, 360 p.

⁴ Godin C., « Ouvertures à un concept : la catastrophe », Le Portique [En ligne], 22 | 2009, mis en ligne le 10 novembre 2010, consulté le 22 mars 2021.
URL : <http://journals.openedition.org/leportique/1993> ;
DOI : <https://doi.org/10.4000/leportique.1993>

”

Crise, vulnérabilité, risque, résilience, apparaissent comme autant de versants qui éclairent tour à tour le fonctionnement des sociétés humaines [...]

Berkes et Folke (1998)⁵, deux économistes cités par Dauphiné et al en 2007⁶, ont proposé de diviser la notion de résilience en deux dimensions : la première, la résilience réactive, s'appuie sur une réorganisation des éléments constitutifs du système et de leurs interactions. La seconde, la résilience proactive, repose sur l'apprentissage et les capacités des sociétés humaines à anticiper sur le futur.

Ces deux dimensions de la résilience ne sont pas toujours la résultante d'actions ciblées contre le risque mais s'exercent par le fonctionnement même des sociétés et peuvent se combiner. JP Hervouët (1992)⁷ a montré que l'onchocercose - maladie parasitaire cumulative transmises pouvant aboutir à la cécité et sévissant majoritairement en Afrique soudanienne - provoquait des conséquences cliniques moindres dans certaines communautés villageoises. De gros villages groupés, certes minoritaires, pratiquant l'agriculture communautaire combinée à l'élevage, bénéficiaient ainsi de leur mode d'occupation de l'espace et de ces pratiques agro-pastorales pour résister à l'impact de cette maladie par dilution des piqûres. Au contraire, les petits villages à la structure lâche, à l'agriculture individualiste sans complément d'élevage génèrent une pression vectorielle plus forte sur les habitants, augmentant les charges parasitaires et le nombre d'aveugles. Il éclaire ainsi l'impact de pratiques de vie et non d'actions ciblées contre la maladie. Au final ce seront les stratégies de lutte antivectorielle généralisée grâce à l'appui de l'OMS et du FMI et l'innovation thérapeutique par l'application généra-

⁵ Berkes F. et Folke C. (éd.) (1998). Linking Social and Ecological Systems. Management Practices and Social Mechanisms for Building Resilience, Cambridge, Cambridge University Press.

⁶ Dauphiné A., Provitolo D., 2007. La résilience : un concept pour la gestion des risques, Annales de géographie 2007/2 (n° 654), pages 115 à 125

⁷ Hervouët JP, 1992. Les bases du mythe du dépeuplement des vallées soudanaises par l'onchocercose. In Blanc-Pamard Chantal (ed.). Dynamique des systèmes agraires : la santé en société : regards et remèdes, Paris : ORSTOM, p. 273-302

”

Mais la résilience qui s'appuie sur l'appel à des intervenants extérieurs grâce aux réseaux de relations tissés par les acteurs nationaux et/ou locaux, ne risque-t-elle pas de créer des situations de dépendance à travers ces relations entre partenaires inégaux ?

8 Handschumacher P., Talla I., Hébrard G., Hervé J.-P. [1998a], « D'une urgence en santé publique à une géographie de la santé à Richard-Toll », in J.-P. Hervé et J. Brengues (éd.), Aménagements hydro-agricoles et santé [Vallée du fleuve Sénégal], Paris, ORSTOM, p. 151-168.

9 Handschumacher P., Brutus L., Raveloarinkaja D., Andriantseheno H., Sellin B. [1998b], « Des îles dans la Grande Île : isolement et risque sanitaire dans le moyen ouest malgache », in G. Mainet (éd.), Actes des VIIe Journées de géographie Tropicale, Brest, 11-13 septembre, Ouest éditions, Presses académiques, p. 533-546

lisée de l'Ivermectine aux populations résidant dans les zones d'endémicité, qui portent un coup presque fatal à la maladie.

Mais la résilience qui s'appuie sur l'appel à des intervenants extérieurs, notamment par la coopération internationale, grâce aux réseaux de relations tissés par les acteurs nationaux et/ou locaux, ne risque-t-elle pas de créer des situations de dépendance à travers ces relations entre partenaires économiquement et technologiquement inégaux ? A l'image du programme de lutte contre l'onchocercose mais à une échelle locale, des scientifiques et des acteurs internationaux du développement sont intervenus dans la ville de Richard-Toll (Sénégal) pour aider à lutter contre l'épidémie de schistosomose intestinale qui a explosé dans cette ville vulnérable suite à la mise en service des barrages sur le fleuve Sénégal (1986 et 1988) et ce, en complète discordance avec son aire d'endémicité habituelle⁸.

La stabilisation de la situation est ainsi tributaire d'acteurs extérieurs à la sphère concernée par la situation de crise, complexifiant et fragilisant le fonctionnement du système social.

Cependant, la résilience doit-elle toujours s'exprimer face à des crises ? A

Madagascar, la population vit avec la peste depuis son introduction dans la Grande Île en 1898. Pourtant dans des espaces reculés des campagnes malgaches, des familles occultent encore aujourd'hui des décès liés à la peste. Cette pratique dessert évidemment la lutte contre cette maladie potentiellement mortelle⁹. Elle interdit le traitement des sujets contacts, la lutte contre les vecteurs de la maladie (certaines espèces de puces) et favorise ainsi la circulation du bacille. Cependant cette coutume s'explique par la crainte de ne pouvoir procéder aux funérailles selon les traditions en raison du risque de contagion. Dans ce cas, la résilience sociale est plus forte que la résilience sanitaire. Les enjeux se croisent et dictent des comportements qui semblent aller à l'encontre de l'intérêt sanitaire de la collectivité mais permettent d'assurer une forme de vie collective cohérente selon un système de représentation reconnu et accepté.

Si on se focalise aujourd'hui sur des mesures et des stratégies qui émanent du pouvoir au plus haut niveau des Etats face à la pandémie qui nous menace, les pratiques mises en œuvre n'émanent pas toujours des acteurs du sommet de la pyramide. Ainsi, lorsqu'en 1988 débute le mouvement SET-SETAL (littéralement

Photo : Femmes et jeunes assainissant l'espace public contre une rétribution en nature (sac de riz) à Mahajanga (Madagascar). Crédit photo : P. Handschumacher



Propre-rendre propre), il s'agit pour les jeunes, réunis en association ou se reconnaissant dans leur quartier, de remédier aux défaillances de la municipalité de Dakar (Sénégal) et plus généralement de procéder à un nettoyage de leur espace de vie. Immondières qui s'amoncellent, rigoles de drainage qui ne sont pas curées favorisent la dégradation du cadre de vie mais surtout la prolifération d'agents infectieux et de vecteurs de maladies¹⁰. En se mobilisant, ces jeunes participent directement de la réduction du risque sanitaire, le fonctionnement de la société permettant de pallier les carences des dépositaires du pouvoir de gestion de l'espace public. Pourtant cette action va bien au-delà du simple assainissement de l'espace public, celui-ci étant compris comme une métaphore des politiques. De la résilience sanitaire à la résilience politique, le pas est alors franchi, montrant les liens étroits entre santé et action publique.

Au-delà des actions thérapeutiques ou vaccinales qui sont une forme de résilience technologique, la plupart des sociétés montre que son fonctionne-

ment est capable d'absorber ces chocs en payant parfois un prix très lourd mais qui permet au final la survie de la collectivité dans un système renouvelé, ou non. N'est-ce pas cette situation que nous vivons aujourd'hui et qu'il conviendrait de décrypter dans toute la diversité des territoires concernés ?

”

En se mobilisant, ces jeunes participent directement de la réduction du risque sanitaire, le fonctionnement de la société permettant de pallier les carences des dépositaires du pouvoir de gestion de l'espace public.

10 Ba M., « Dakar, du mouvement Set Setal à Y'en a marre (1989-2012) », Itinéraires [En ligne], 2016-1 | 2016, mis en ligne le 01 décembre 2016. URL : <http://journals.openedition.org/itinéraires/3335> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/itinéraires.3335>

Photo : Message d'information sur la prévention de la schistosomose (Richard-Toll, Sénégal). Crédit photo : P. Handschumacher



Photo :
Edouard Tamba



DOSSIER

FINANCER LES VILLES, UN ENJEU MAJEUR POUR LA RÉSILIENCE POST-COVID ET LA RÉALISATION DES AGENDAS MONDIAUX DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Émilie Maehara

> Fonds Mondial Pour le Développement des Villes

Le Fonds Mondial pour le Développement des Villes (FMDV) est une ONG qui permet aux collectivités locales émergentes et en développement d'accéder aux ressources financières extérieures nécessaires au financement de leurs projets de développement urbain.

Le rôle majeur des villes pour atteindre les Objectifs de Développement Durable et de l'Accord de Paris pour le climat est unanimement reconnu. Les villes sont en effet de puissants catalyseurs de développement et d'innovation pour répondre aux enjeux globaux à condition de disposer des financements adéquats. Pour limiter le réchauffement climatique à 2°C d'ici 2030, on estime que

90 000 milliards USD d'investissements dans les infrastructures urbaines sont requis. Or, moins de 10% des financements climat internationaux sont actuellement dédiés à des investissements locaux.

Le financement des villes est caractérisé par une défaillance systémique du marché. En dépit des nombreuses sources de financement déployées depuis l'adoption de ces agendas, les collectivités locales font toujours face à un accès insuffisant aux ressources car elles rencontrent des difficultés à remplir pleinement les conditions des acteurs financiers. Dans les contextes émergents, elles sont considérées comme insuffisamment solvables et leurs projets insuffisamment investissables (« bankable »), et souffrent de cadres institutionnels inadaptés.

C'est dans ce contexte que le Fonds Mondial pour le Développement des Villes (FMDV), réseau international de gouvernements locaux et régionaux, développe des solutions qui contribuent à structurer l'ensemble du cycle de financement du développement urbain sur le long terme.

Développer des stratégies et des programmes nationaux et locaux sur le financement des villes.

Ces solutions consistent à renforcer les capacités des collectivités locales à mobiliser et gérer leurs ressources propres, développer des stratégies d'investissement, diversifier leurs financements en mobilisant des fonds publics et privés natio-

naux et internationaux, développer des véhicules de financement ou encore préparer des projets.

Les gouvernements nationaux ont également un rôle majeur à jouer pour renforcer le cadre institutionnel, l'autonomie financière et les capacités des collectivités. Ils peuvent également développer des politiques et instruments qui facilitent leur accès aux financements externes par des dispositifs de garantie, rehaussement de crédit et d'atténuation du risque.

Le Programme pour le financement intégré du développement urbain (PIFUD) financé par la Commission européenne (5 M€) accompagne la métropole de Kampala en Ouganda dans sa stratégie de financement autour de trois axes :

- l'organisation de dialogues politiques nationaux multi-acteurs pour engager des réformes sur le financement local ;
- le renforcement des capacités des collectivités locales à travers des échanges d'expériences avec les villes de Paris et Johannesburg : gestion dématérialisée des revenus fiscaux locaux, captation de la plus-value foncière, développement des Partenariats Publics-Privés, préparation d'une émission obligataire verte ;
- le développement de « laboratoires urbains », actions pilotes d'investissement urbain : mobilité urbaine électrique, énergie renouvelable décentralisée dans les écoles.

Le Programme d'Expertise Financière Climat



Photo :
Random Institute

Les villes sont en effet de puissants catalyseurs de développement et d'innovation pour répondre aux enjeux globaux à condition de disposer des financements adéquats.

”

La création d'espaces de dialogue permet aux collectivités locales et à leurs partenaires (gouvernements nationaux, bailleurs de fonds, investisseurs, société civile) de créer une compréhension commune et d'engager des partenariats et des démarches innovantes pour accélérer le financement.

(PEFCLI) porté par le ministère de l'Intérieur du Royaume du Maroc déploie une cellule nationale d'expertise qui vise à accompagner les collectivités locales à formuler techniquement et financièrement leurs projets climat et à faciliter leur accès aux financements internationaux.

Développer les partenariats multi-acteurs et l'innovation pour accélérer le financement du développement urbain.

La création d'espaces de dialogue permet aux collectivités locales et à leurs partenaires (gouvernements nationaux, bailleurs de fonds, investisseurs, société civile) de créer une compréhension commune et d'engager des partenariats et des démarches innovantes pour accélérer le financement.

Le programme de coaching de projets sur le renforcement du financement de la transition urbaine accompagne 6 coopérations décentralisées en Afrique de l'Ouest à accéder aux financements. Le coaching vise à renforcer la maturité technique et financière des projets. Il est suivi d'une session de matchmaking permettant d'accompagner le dialogue entre les villes et les acteurs du financement (bailleurs de fonds, secteur privé).

Il est également essentiel de dévelop-

per des partenariats et instruments permettant d'attirer les investisseurs privés pour développer des solutions de financement mixtes (blended finance).

Les institutions de financement des collectivités locales ou Subnational development banks (SDBs) ont un rôle majeur à jouer pour l'intermédiation et la structuration du marché municipal. Le mandat de ces banques publiques centré sur les collectivités locales leur confère un rôle stratégique pour aider les collectivités à diversifier leurs sources de financement (bailleurs, marchés financiers) et appuyer la structuration de portefeuilles de projets.

Le FMDV a promu la création d'une Alliance globale des SDBs endossée par les Nations unies. Il est partenaire stratégique du Réseau des Institutions Africaines de Financement des Collectivités Locales (RIAFCO).

Le Fonds international d'investissement municipal (IMIF) vise à accompagner les collectivités locales du Sud à accéder aux marchés financiers. Créé par le Fonds d'Équipement des Nations unies (UNCDF), Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU) et le FMDV, il est articulé autour d'une composante d'assistance technique d'aide au montage de projets et d'une composante d'investissement gérée par Meridiam, groupe français reconnu pour ses engagements sur l'urbain et les collectivités locales.

Photo :
Antoine Pluss



Développer et partager les connaissances et promouvoir les solutions innovantes de financement dans le débat international.

Le FMDV travaille de façon simultanée à la production de connaissances, au plaidoyer politique et à la mise en œuvre opérationnelle de solutions de financement. Il a ainsi œuvré à la reconnaissance par les Nations unies du financement groupé (pooled financing), du rôle des SDBs, du modèle de production de logement abordable des Community Land Trust, qui a permis l'intégration de ces solutions dans les politiques publiques et les programmes des partenaires au développement.

Le FMDV promeut activement la question de la finance climat des villes dans le cadre du Partenariat de Marrakech pour l'action climatique globale (MPGCA), coalitions des acteurs non étatiques fédérés par les Nations unies dans le cadre des COP de la Convention-Cadre sur les changements climatiques.

”

Le FMDV promeut activement la question de la finance climat des villes [...]

En tant que mécanisme de CGLU sur les finances locales, le FMDV contribue au renouvellement du plaidoyer sur la territorialisation du financement des agendas globaux auprès des Nations unies et à l'échange entre pairs.

Il lance actuellement le Local finance knowledge hub, premier centre de ressources en ligne sur les finances locales, qui permet de partager les expériences des acteurs engagés dans le financement du développement urbain durable au niveau global.

Photo :
Kigali,
One Zone Studio



CONSTRUIRE UN PROJET DE COOPÉRATION INTERNATIONALE RÉSILIENT, UN PROCESSUS DYNAMIQUE

1

UNE CONNAISSANCE HOLISTIQUE DU TERRITOIRE D'INTERVENTION
 Un programme de coopération internationale est d'autant plus résilient qu'il connaît parfaitement le contexte dans lequel il s'inscrit. Ainsi, l'ensemble des risques, opportunités, vulnérabilités mais aussi capacités du territoire d'intervention est connu. Il est essentiel de développer une vision macro et micro politique, économique, culturelle et sociale.



UNE INTERACTION CONSTANTE ENTRE LES PARTIES PRENANTES
 Un programme de coopération internationale est d'autant plus résilient qu'il favorise les relations et interactions entre les communautés. L'ensemble des parties prenantes participe au projet afin de favoriser les synergies et alliances. Cela assure à terme des changements multi sectoriels et un renforcement des capacités institutionnelles.

2

UN RENFORCEMENT MUTUEL DES CAPACITÉS INDIVIDUELLES ET COLLECTIVES
 Un programme de coopération internationale est d'autant plus résilient qu'il favorise l'empowerment des communautés et leur capacité d'innovation. Ce renforcement des compétences doit permettre l'autonomisation, l'appropriation et l'auto-gestion à terme du projet et de ses risques.



3

5

UNE CAPITALISATION ET UNE ÉVALUATION QUALITATIVE
 Le suivi, l'évaluation et la capitalisation de qualité et sur le long-terme permettent d'ajuster les futurs projets, d'anticiper les risques et mesurer l'impact des projets sur l'ensemble des communautés.



DES PROGRAMMES INCLUSIFS, INTÉGRÉS ET AGILES
 Des programmes de coopération internationale résilients intègrent différentes temporalités, échelles géographiques, types d'acteurs, de partenaires... Ils décloisonnent les approches et thématiques d'intervention et favorisent les synergies et mutualisation. Ils s'adaptent donc rapidement aux changements de paradigmes du territoire d'intervention.



4

RENFORCEMENT

EMPOWERMENT

INFOGRAPHIE
 La résilience réduit l'impact des chocs sur les communautés et les risques de ces chocs, tout en renforçant la capacité d'adaptation des communautés. La résilience implique une capacité « d'absorber, d'accueillir et corriger les effets d'un danger ». Un projet de coopération internationale résilient résiste lui-même aux crises et s'adapte facilement aux nouveaux contextes d'intervention. Le bureau des Nations Unies fait de la résilience une nouvelle norme de l'action internationale, à l'occasion de l'adoption de la Stratégie Internationale de Prévention des Catastrophes en 1999.
 1 (Quenault B., « Résilience et aide internationale : rhétorique discursive ou véritable réforme ? », Mondes en développement, 2017/4 (n° 180), p. 35-52)

Rédaction : Marion Prudhomme - Pays de la Loire Coopération Internationale
 Création graphique : Guillaume Guetreau - CENTRAIDER / freepik.com

Photo :
UDM,
Accès à l'eau



DOSSIER

MICROS MAIS COSTAUDS, QUAND LES MICRO-PROJETS FONT FACE À LA PANDÉMIE

Quel est le dispositif d'appui aux microprojets créé par La Guilde ?

Le pôle Microprojets de La Guilde, c'est un incubateur pour des projets de développement portés par les petites associations françaises. Nous leur proposons un accompagnement personnalisé et des formations sur la gestion de projets. Grâce au soutien de l'AFD et d'autres partenaires, nous leur permettons aussi d'accéder à des financements – jusqu'à 20 000€ par initiative. La Guilde gère 2 dispositifs d'appel à microprojets : le premier vise l'ensemble des thématiques habituelles de l'aide au développement (éducation, santé, agriculture, etc.). Le second, créé en 2019, est dédié aux projets utilisant le sport comme outil de développement. Ces associations, généralement composées de bénévoles, œuvrent à long terme auprès de communautés qu'elles connaissent très bien et sont donc susceptibles de mettre en place des projets à fort impact local.

Apolline Cox > La Guilde

La Guilde est une Organisation Non Gouvernementale (ONG) créée en 1967. Elle est reconnue d'utilité publique depuis le 21 décembre 1981.

2020 a dû être une année particulière pour vous. On imagine que la situation mondiale a bouleversé beaucoup de projets ?

La pandémie a eu un impact direct sur de nombreux projets et leurs bénéficiaires. Si le virus a surtout impacté la santé des plus fragiles, il a aussi renforcé d'autres vulnérabilités comme l'accès aux services de base et mis à mal les sources de revenus, déjà fragiles, d'une importante part de la population mondiale. Il a donc rapidement fallu s'adapter pour soutenir différemment. Au printemps 2020, un appel à projet « spécial COVID » a permis de cofinancer 62 microprojets visant à prévenir la propagation du virus et à répondre aux besoins essentiels des populations.

Cette crise a également poussé les associations à adapter leurs pratiques : des projets menés à distance ; une collecte de fonds plus laborieuse ; de nombreuses activités reportées ou annulées. De ce fait, la place des partenaires locaux s'est substantiellement renforcée. Plus que jamais, c'est grâce à leur mobilisation que les activités sur le terrain ont pu être repensées et menées à bien.

Qu'est ce qui facilite la résilience des microprojets en particulier ?

Un microprojet de développement se caractérise par une coopération de proximité, un coût global faible et un impact géographique à petite échelle. Ses capacités de résilience sont facilitées par un lien très fort avec les populations locales, à la fois bénéficiaires et acteurs du projet. Co-construit entre une association française et une structure locale, un microprojet permet de répondre de façon ciblée à un besoin exprimé. Cet ancrage local, l'implication directe des parties prenantes et le ciblage de changements concrets donnent aux microprojets une agilité particulière pour s'adapter et faire face aux événements inattendus, comme la crise sanitaire que nous vivons aujourd'hui.

Quelle pérennité des projets que vous soutenez dans un monde qui fait face à des crises de plus en plus fréquentes ?

Les projets d'urgence souvent associés aux crises ne suffisent pas à répondre à long terme aux déséquilibres qui, eux, s'inscrivent dans la durée. La crise sanitaire, pour ne citer qu'elle, a creusé encore les inégalités (accès à l'école, à l'emploi...). L'approche « long terme » apparaît donc comme primordiale. Pour cela, un projet doit être élaboré en tenant compte de l'ensemble du contexte et en anticipant au maximum ces risques. Plus que jamais, chaque étape d'un projet doit impliquer l'ensemble de ses parties prenantes, reposer sur un renforcement des capacités locales et avoir pour boussole la pertinence des réponses apportées par rapport aux besoins, quitte à revoir l'intervention lorsque la crise survient. Ces caractéristiques sont celles des microprojets, et la façon dont les associations que nous accompagnons ont adapté leurs approches pour répondre à la crise COVID nous rend plutôt optimistes sur la pérennité de leurs interventions !

Quels conseils pourriez-vous donner aux petits porteurs de projets qui souhaiteraient se préparer ?

Tout d'abord, bravo de continuer à agir pour la solidarité internationale dans les conditions que nous connaissons ! Je leur conseillerais de continuer à échanger et à travailler en synergie avec d'autres acteurs du secteur, pour

bâtir des partenariats solides et agir collectivement. D'anticiper l'arrivée de nouvelles crises en développant de nouveaux modes de communication, de gestion et de suivi, et de se former aux enjeux globaux : le changement climatique, le numérique, l'égalité femmes-hommes, la place des jeunes. Des sujets clés pour penser la résilience en solidarité internationale.

Les RRMA et la Guilde signent cette année un nouvel accord de partenariat en vue de créer une plateforme des microprojets. Qu'est-ce que cela va changer ?

L'objectif de cette convention de partenariat est de nous rapprocher des territoires et de proposer aux porteurs de microprojets un accompagnement de proximité. Grâce aux RRMA, l'idée est de mettre à disposition des associations davantage de ressources méthodologiques, des possibilités d'appui personnalisé et des formations sur leur territoire. Ces nouveaux services, associés à la mise en place d'opportunités de financement, contribueront, nous l'espérons, à renforcer un peu plus les capacités de résilience des petites associations de solidarité internationale qui participent aussi au dynamisme des territoires.

Photo :
SOS Casamance, Sénégal



Photo :
Hervé Berville



DOSSIER

PROJET DE LOI DE PROGRAMMATION RELATIF AU DÉVELOPPEMENT SOLIDAIRE ET À LA LUTTE CONTRE LES INÉGALITÉS MONDIALES

Hervé Berville

Hervé Berville est député de la 2ème circonscription des Côtes d'Armor. En tant que parlementaire, il est membre de la commission des Affaires étrangères et membre du conseil d'administration de l'Agence Française de Développement. Il est également rapporteur du projet de loi de programmation relatif au développement solidaire et à la lutte contre les inégalités mondiales.

Pouvez-vous nous présenter les grandes lignes de ce projet de loi ?

Dans le contexte de crise sanitaire mondiale, la coopération et la solidarité internationales sont plus que jamais nécessaires pour faire face durablement aux enjeux globaux contemporains. Avec ce texte, la France place la lutte contre la pauvreté et les inégalités mondiales au cœur de sa politique de développement, et le développement au cœur de sa politique étrangère, au même titre que la diplomatie et la défense. Le texte de loi repose sur trois grands principes fondamentaux :

1. Une politique qui soit l'affaire de tous : nous souhaitons que l'ensemble des acteurs en France et dans les pays partenaires soit mobilisé et que chacun puisse agir à son niveau de compétence. Le gouvernement cible notamment trois publics importants : les collectivités territoriales, la jeunesse en France et dans les pays en développement et les diasporas qui jouent un rôle majeur dans le développement de leur pays d'origine.

2. Une politique d'aide au développement plus ambitieuse, qui se concentre sur les pays les plus vulnérables, notamment en Afrique subsaharienne, impulsée par le Président de la République et mise en œuvre sur les terrains par les ambassadeurs.
3. Une politique plus transparente, qui passe d'une logique quantitative à une logique qualitative à travers la mise en place d'indicateurs d'impacts.

En quoi cette loi apporte-t-elle des éléments nouveaux par rapport à la LOP-DSI du 7/07/2014 et quelles sont les priorités politiques affichées de cette loi ?

On peut noter six changements majeurs dans cette loi :

1. C'est la première fois qu'il y a une véritable doctrine politique et stratégique qui est établie et qui a été co-rédigée. En effet, ces nouvelles orientations sont le résultat d'un long travail de consultations auprès des acteurs impliqués sur les questions de coopération et de solidarité internationales.
2. Le texte prévoit une programmation budgétaire avec un objectif de 0,55 % du RNB (revenu national brut) consacré à l'aide publique au développement en 2022, première étape vers l'objectif historique d'atteindre les 0,7 % du RNB d'ici 2025.
3. La politique de développement est refondée sur une logique partenariale à travers la mobilisation et la reconnaissance du rôle de la société civile, des collectivités territoriales, des entreprises, des diasporas, de la jeunesse, des établissements d'enseignement supérieur, de recherche et de formation, etc.
4. Le projet de loi met en avant les dispositifs de volontariat à l'international, et notamment le principe de réciprocité (c'est-à-dire la venue de volontaires des Pays du Sud en France).
5. Une autre innovation porte sur la création d'une commission indépendante d'évaluation qui aura vocation à réaliser des évaluations d'impacts sur les projets financés par la France. Chaque année, le gouvernement devra présenter un rapport au Parlement sur les projets menés et les objectifs tenus.
6. Enfin, la question de la restitution des biens mal acquis marque une avancée historique avec la création d'un mécanisme qui permet de reverser l'argent aux populations injustement spoliées à travers des projets de coopération.

Comment s'inscrit la loi dans l'Agenda 2030 des Objectifs de Développement Durable (ODD) ?

Afin de répondre aux ODD, la politique de développement solidaire et de lutte contre les inéga-

lités mondiales s'inscrit dans plusieurs cadres :

- le programme d'action Addis-Abeba sur le financement du développement,
- l'Agenda 2030,
- l'Accord de Paris, dans le sens où l'adaptation aux changements climatiques est un des enjeux prioritaires de cette politique,
- et le Forum Génération Égalité qui promeut l'égalité entre les femmes et les hommes.

En outre, le projet de loi respecte et promeut explicitement dès l'article 1er les normes et principes qui régissent la réalisation des ODD. Il rappelle à cet égard la nécessaire implication collective des pouvoirs publics, des entreprises, des banques multilatérales de développement et de la société civile.

Le projet de loi prévoit que les RRMA soient représentés en tant que tel au CNDSI (conseil national pour le développement et la solidarité internationale). Quels sont les enjeux et les perspectives de cette représentation ?

Il est fondamental de territorialiser cette politique de développement. Les RRMA, de par leur nature et leur vocation, sont des acteurs importants sur le territoire qui assurent la promotion des enjeux de coopération internationale et la sensibilisation aux ODD. La mise en œuvre et l'évaluation de cette politique doit donc se faire en lien étroit avec les RRMA. Ils connaissent les acteurs et initiatives qui existent sur le terrain, et peuvent orienter le gouvernement dans l'optique de faire émerger des solutions durables et équitables de lutte contre la pauvreté et contre les inégalités.

Le 2 mars 2021, le projet de loi a été adopté à l'unanimité par l'Assemblée nationale. Comment vont se dérouler les semaines à venir ?

Le Sénat va à son tour examiner le projet de loi le 14 avril. Puis une commission mixte paritaire aura lieu courant juin afin que la loi soit définitivement adoptée cet été, je l'espère en tout cas j'y travaille sans relâche.

Un dernier message à faire passer ?

C'est par la coopération et la solidarité internationales et la politique de partenariats que nous pourrions à court et long termes régler les grandes questions, à la fois locales et internationales, de santé, de changements climatiques, d'éducation, de sécurité, etc. Il n'y aura pas de résolution de ces problèmes sans une action très ambitieuse dans ce domaine. C'est en utilisant l'intelligence collective et les compétences de chacun que nous pourrions faire face durablement à ces enjeux, ici et dans les pays partenaires.



DOSSIER

LES RÉSEAUX RÉGIONAUX MULT-ACTEURS : LA COOPÉRATION INTERNATIONALE SE DÉPLOIE AU COEUR DES TERRITOIRES

Franck Fortuné > CIRRMA

”
Dans le contexte de la rédaction de cette revue, parler de résilience c'est être porté par ce double sentiment de résignation et d'espoir.

Dans le contexte de la rédaction de cette revue, parler de résilience c'est être porté par ce double sentiment de résignation et d'espoir. En effet, il nous faut accepter, non sans amertume parfois, qu'en dépit des nombreuses alertes dans tous les domaines de la fragilité de nos systèmes de santé à la lutte contre le réchauffement climatique, nous n'avons pas pu éviter le choc ; celui d'une pandémie mondiale qui est venue révéler dans ses vicissitudes les multiples facettes d'une crise globale. Comme Paul Valéry pouvait le dire en d'autres circonstances : "Nous autres civilisations savons désormais que nous sommes mortelles". Quelle que fût l'époque, quelle qu'eût été la nature de ce choc, immanquablement nous devons tirer les leçons de ses conséquences et des transformations induites dans nos sociétés.

Un peu plus d'un an après le début de la pandémie, nous pouvons ainsi trouver quelque réconfort dans notre capacité à nous relever individuellement et collectivement. Que l'on fasse le constat, quelque peu fataliste, de la nécessité de "faire avec" ou que l'on soit plus actif dans cette volonté de "s'adapter", nous répondons progressivement, collectivement et intelligemment. L'espoir est permis. Permis par les nombreux exemples que nous avons pu observer sur nos territoires, par la mobilisation des multiples acteurs à différents niveaux, du citoyen à la communauté internationale ; nous ne décrivons pas mieux notre humanité que lorsque nous sommes confrontés au même péril. Mais ce n'est pas un espoir naïf mû par la simple volonté de "s'en sortir" comme on sort d'un mauvais pas sur un chemin tout tracé, car un retour à la normale serait un retour à l'anormal.

C'est ainsi tout l'enjeu de ce numéro que de recueillir les témoignages, les retours d'expériences, les pistes qui s'ouvrent pour bâtir une définition originale des "résiliances" portées par les différentes catégories d'acteurs quelques soient leurs échelles d'intervention. Une réflexion qui permet de sortir la solidarité internationale du simple débat d'opinion. Il ne s'agit plus d'être pour ou contre, de circonscrire cette question aux joutes politiques entre le repli ou l'ouverture, d'opposer

le local à l'international... Il est nécessaire d'engager le débat de cette solidarité comme un point de méthode, un moyen, une réponse adaptée aux enjeux d'une décennie (2020-2030) d'un siècle qui peut encore changer les trajectoires sociales et environnementales pour atteindre les Objectifs de Développement Durable.

Car il y a urgence. Et parler de résilience, c'est déjà porter une parole d'espoir avec un temps de retard. La résilience, c'est changer dans la façon de venir en aide à ses proches, à ses concitoyens, aux voisins de ses voisins, dans la manière de faire société et de se penser liés les uns aux autres. La résilience, c'est accepter d'être tombé, mais c'est surtout changer dans la façon de se relever.

années 2000. Très tôt, une concertation s'organise entre eux afin de capitaliser sur les expériences de chacun et de former une communauté de pratiques sur les spécificités territoriales des questions de coopération et de solidarité internationales.

En 2018, la Conférence Interrégionale des RRMA est créée pour donner corps à cette dynamique, en renforçant ainsi la coordination et la possibilité de conduire des actions communes. La CIRRMA assure ainsi la représentation (notamment dans des instances nationales) de l'ensemble de RRMA, la solidarité entre réseaux et leur promotion à l'échelle nationale et internationale. Mais surtout, fidèle à l'histoire de la décentralisation dont ils sont issus, les RRMA ont ainsi formalisé cet espace les reliant entre eux par une structure « inter-régionale » et non pas « nationale » marquant, dans la définition même, cet attachement à mener des actions collectives « à partir » des territoires et non « sur » les territoires.

Présentation de la CIRRMA
Les RRMA, dont les histoires et les dénominations sont très différentes, partagent un développement et une structuration progressive depuis les

Gouvernance de la CIRRMA

 PRÉSIDENT TOMMY BIEN LAHOUCINE PRÉSIDENT D'HONNEUR CENTRAIDER presidence@crrma.fr	 VICE-PRÉSIDENT GÉRARD PIGAULT PRÉSIDENT D'HONNEUR GESCOD gerard.pigault@gescod.org	 VICE-PRÉSIDENTE JACQUELINE BAURRY PRÉSIDENTE RÉSEAU SOLIDAIRE jacqueline.baurry@wanadoo.fr
 SECRETARIE ANICK LAPART PRÉSIDENTE SI COOPERATION anick.lapart@gmail.com	 TRÉSORIER DANIEL LAIDIN PRÉSIDENT PARIS DE LA LOIRE COOPÉRATION INTERNATIONALE d.laidin@parisloirecoop.org	
 ADMINISTRATRICE NICOLE HANSENSSEN PRÉSIDENTE TERRITOIRES SOLIDAIRES hanssensnicole@hotmail.com	 ADMINISTRATRICE PASCALE PAVY PRÉSIDENTE LIANES COOPÉRATION pascalepavy@aol.com	 ADMINISTRATEUR HENRI ADÉVALLO PRÉSIDENT OCCITANIE COOPÉRATION presidence@oc-cooperation.org
 ADMINISTRATEUR AXEL GARVA PRÉSIDENT FRANCHE-COMTE axel.garva@franc.com	 ADMINISTRATRICE LILIANE LUCCHESI PRÉSIDENTE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE INTERNATIONALE president@bfc-international.org	 ADMINISTRATEUR ALAIN DULEIN PRÉSIDENT RÉSEAU BRETAGNE SOLIDAIRE alain.dulein@laposte.net
 PRÉSIDENT RENAUD METTTE CENTRAIDER presidence@centraider.org	 PRÉSIDENT GÉRARD DUELLE PRÉSIDENT GESCOD gerard.duelle@gescod.org	 MEMBRE ASSOCIÉ JEAN-MARIE TÉTART PRÉSIDENT YCID j.m.tetart@wanadoo.fr

Les Présidents des RRMA

Photo :
Juliette Agnel



TÉMOIGNAGE

LES INÉGALITÉS FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Jean Jouzel > CEA

Directeur de recherche émérite au CEA (Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives), ancien vice-Président du groupe I du GIEC.

À horizon 2100, les engagements pris dans le cadre de l'accord de Paris nous mettent sur une trajectoire d'un réchauffement supérieur à 3°C. Les conséquences seront importantes quel que soit le type d'impact considéré. Prises dans leur ensemble, elles se traduiront par un risque d'accroissement des inégalités entre ceux - pays, populations, secteurs d'activités, etc. - qui pourront y faire face et ceux qui ne le pourront pas. Nous avons conscience de ce risque pour ce qui concerne les pays en voie de développement avec, pour beaucoup d'entre eux, une double inégalité liée à leur grande vulnérabilité face au réchauffement climatique alors qu'ils n'y ont que très marginalement contribué. À cette double inégalité est associée la notion de justice climatique plus communément déclinée par rapport à la vulnérabilité des pays en voie de développement directement concernés par la coopération et la solidarité internationales. Cette notion est apparue comme une thématique centrale au moment de la COP 21 en écho au constat sans ambiguïté du cinquième rapport du GIEC¹ : les risques auxquels auront à faire face les populations sont inégalement

répartis et sont généralement plus importants pour les personnes et les communautés défavorisées à tous les niveaux de développement.

Cette notion de justice climatique est donc plus communément déclinée par rapport à la vulnérabilité des pays en voie de développement directement concernés par la coopération et la solidarité internationales. Le constat de la communauté scientifique est clair : les populations marginalisées sur les plans social, économique, culturel, politique, institutionnel sont particulièrement vulnérables aux changements climatiques ainsi qu'à certaines stratégies d'adaptation et d'atténuation. Ainsi, face à une demande croissante, la sécurité alimentaire pourrait être mise en danger dans certains pays. Les risques liés au stress thermique, aux précipitations extrêmes, aux inondations, aux glissements de terrain, à la pollution atmosphérique, aux sécheresses et aux pénuries d'eau pourraient affecter les personnes, les écosystèmes, les biens et les économies, sans épargner ni les zones urbaines ni les zones rurales. Ces risques sont amplifiés pour celles et ceux qui sont privés des infrastructures et services essentiels ou qui vivent dans des habitations de piètre qualité ou dans les zones exposées. Les impacts du changement climatique devraient aggraver la pauvreté dans la plupart des pays en développement et créer de nouvelles poches de pauvreté dans les pays aux prises avec des inégalités croissantes.

Que les pays les plus vulnérables soient parmi ceux qui ont le moins contribué aux émissions constitue une seconde source d'injustice climatique. Et cela reste vrai aujourd'hui : dans de nombreux pays africains les émissions de CO₂ sont de quelques centaines de kilos par an et par personne, voire moins, alors qu'elles atteignent une vingtaine de tonnes par habitant aux Etats-Unis et environ 7,5 tonnes dans l'Union européenne. On peut aussi souligner, comme le fait un récent rapport publié par Oxfam², le lien entre le niveau de revenu et celui des émissions. Le constat y est sans appel. Par rapport au cumul des émissions de CO₂ entre 1990 et 2015, les 10 % les plus riches

de la population mondiale étaient responsables de 52 % tandis que seulement 7 % sont dus aux 50 % les plus pauvres, deux fois moins que les 1 % les plus riches qui, à eux seuls, y ont contribué pour 15 %.

Cette inégalité face au réchauffement climatique vaut aussi pour des pays développés comme la France au sein desquels les couches les moins aisées de la population ont généralement plus de difficultés à faire face aux conséquences du réchauffement climatique. Avec une collègue juriste, Agnès Michelot, nous nous y sommes intéressés à travers un avis du CESE (Conseil économique, social et environnemental), intitulé « La justice climatique : enjeux et perspectives pour la France »³. Dans un pays comme le nôtre, les conséquences du réchauffement et les mesures d'atténuation et d'adaptation à mettre en œuvre seront loin d'être négligeables et elles risquent d'être encore plus sensibles pour les couches les plus pauvres. Par ailleurs, des mesures proposées pour lutter contre ce réchauffement peuvent elles-mêmes être injustes. C'était le cas

de l'augmentation de la taxe carbone qui en 2018 a été un des éléments déclencheurs du mouvement des gilets jaunes ; telle qu'elle était envisagée, elle aurait, de façon relative, affecté trois fois plus les bas revenus que les revenus élevés. Dans cet avis du CESE, nous définissons l'objectif central de la justice climatique comme étant de tout faire pour que le réchauffement n'accroisse pas les inégalités et nous nous sommes attachés à faire des recommandations qui, en termes de politiques publiques, seraient susceptibles de contribuer à cet objectif.

Cet avis émettait le souhait que la fiscalité carbone puisse être aménagée socialement grâce à l'établissement d'un système de progressivité (ce qui n'a pas été le cas en 2018) et recommandait que les politiques et mesures pour lutter contre le changement climatique soient évaluées au regard de leurs bénéfices pour les personnes 20 % les plus pauvres afin de s'assurer que celles-ci ne creusent pas les inégalités. Cette recommandation et beaucoup de celles contenues dans cet avis du CESE restent d'actualité.

¹ Disponible sur le site du GIEC (www.ipcc.ch) en version française pour le résumé technique et le résumé pour décideurs

² Rapport Oxfam « Combattre les inégalités des émissions de CO₂ », septembre 2020

³ CESE, Jouzel J. et Michelot A. (rapporteurs), La Justice climatique : enjeux et perspectives pour la France, Les éditions des Journaux officiels, septembre 2016

Photo : Li-An Lim



Photo : Ebenezar Assah



TÉMOIGNAGE

RÉSILIENCE ET ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Alain Retière
> Cap 2100 International

Alain Retière est ingénieur agronome de formation. Passionné par la coopération internationale, il a vécu plusieurs années dans des pays tropicaux et est intervenu dans une centaine de pays pour coordonner des projets de développement. Ses expériences de terrain lui permettent d'aider les populations des pays en voie de développement à construire des sociétés plus résilientes au changement climatique.

Quel est votre parcours dans la coopération et la solidarité internationales ?

J'ai commencé à travailler dans la coopération internationale dès le début de ma carrière professionnelle en effectuant mon mémoire de fin d'études dans le sud du Mexique, dans la région du Chiapas. S'en est suivie une longue expérience à l'international, étant expatrié de 1984 à 2008. J'ai ainsi travaillé pour le compte de différentes agences des Nations Unies, en charge notamment de programmes de reconstruction post-conflits, traitant les problématiques de revitalisation de territoires victimes de catastrophes naturelles et les questions d'adaptation au changement climatique. Mon expérience aux Nations Unies m'a permis de découvrir plein d'innovations et de me spécialiser dans l'imagerie satellite afin de réduire la vulnérabilité des territoires. En 2013, j'ai créé la société Cap 2100 International pour accompagner les territoires ruraux isolés dans leurs défis face au changement climatique et les orienter vers une agriculture durable et résiliente.

Vous avez travaillé sur de nombreux projets pour venir en aide aux populations issues de territoires ruraux isolés, selon vous quels sont les critères à respecter pour mener à bien un projet ?

Afin d'aider les territoires ruraux isolés à maîtriser leur environnement et à suivre la voie du développement durable, c'est important de se rendre sur place pour comprendre les problématiques auxquelles les habitants sont confrontés. L'utilisation des moyens numériques, tels que les systèmes d'information géographique, permettent de modéliser les territoires et d'accompagner les processus de prise de conscience des acteurs de terrain, en particulier les élus, les responsables de collectivités et les agriculteurs, sur la compréhension des mécanismes et événements climatiques majeurs. Le travail en équipe et le dialogue sont également deux critères à prendre en compte. C'est important d'avoir un engagement politique, de travailler étroitement avec les institutions locales, les ONG, des réseaux de chercheurs, des experts du public et du privé, mais aussi avec les populations qui vivent sur place. Nous ne pouvons pas restaurer des terres dégradées sans communautés paysannes installées sur le territoire. L'objectif de ces accompagnements est de faire en sorte que ces régions soient plus autonomes dans l'aménagement et la gestion durable de leurs territoires mais qu'elles soient aussi plus résilientes au changement climatique, c'est-à-dire qu'elles protègent leurs ressources naturelles. Il faut que les populations puissent vivre au mieux de l'utilisation des ressources. Cela passe par une approche territoriale avec un objectif de durabilité environnementale et de prospérité économique, basé sur la cohésion sociale des territoires.

Pouvez-vous nous parler d'un exemple de territoire que vous avez accompagné ?

Récemment, j'ai travaillé sur le projet « Ile Dotun », un projet de restauration de terres dégradées et de mise en place d'une agriculture durable au Nigéria. Plus précisément, ce projet prévoit la restauration de plus de 108 000 hectares de terres dégradées, à

proximité de Lagos, dans l'état d'Ogun. Le projet repose sur trois principes :

1. Une reforestation complète en rendant un tiers de la surface à la nature. Ce sera la plus grande ferme bio d'Afrique.
2. Travailler pour les populations locales. Les terres seront allouées aux communautés locales qui ont occupé ces terres. Ici l'enjeu est d'accompagner ces agriculteurs dans un processus de transition vers une agriculture durable.
3. Ouvrir un tiers des surfaces à de l'agroforesterie commerciale. L'idée étant de retrouver de la couverture forestière tout en générant des ressources qui permettent de payer l'investissement initial.

Comme je l'expliquais précédemment, dans ce projet l'utilisation de la cartographie joue un rôle important afin d'effectuer un travail à l'échelle du paysage et du bassin versant pour identifier notamment le nombre de villages concernés par le projet et leurs positions. Ici encore, le travail en équipe et le dialogue sont les maîtres mots du projet. Des discussions avec les collectivités locales ont permis d'engager un processus de transition écologique et de mettre en place un

Photo : Ebenezar Assah



régime foncier qui sécurise les populations, tout en les liant par un contrat d'agriculture durable.

Le mot de la fin ?

Si je devais conclure je dirais que si nous voulons avoir des résultats, il faut se donner des moyens. Il faut que les choses changent du point de vue de la manière dont les ressources sont investies. Nous investissons beaucoup trop dans des futilités et ne traitons pas assez les problèmes fondamentaux avec suffisamment de moyens. Cela commence à évoluer avec le changement climatique car il y a le Fonds vert pour le climat par exemple. Nous pouvons subir le changement climatique ou essayer de régler le problème à la racine. Pour cela, nous devons changer nos façons de faire et interroger nos systèmes économiques. Par ailleurs, après avoir travaillé dans toutes les configurations possibles de la coopération internationale pendant près de 40 ans, je crois que le salut c'est l'investissement privé. Par exemple, nous ne pouvons pas régler des problèmes de dégradation de terres à une échelle pertinente sans en faire des projets d'investissement.



TÉMOIGNAGE

FORUM « RÉSILIENCE DES SYSTÈMES ALIMENTAIRES » : RÉSISTER, ENSEMBLE

Gilles Maréchal
> Terralim

” **Le forum démontre la pertinence et la faisabilité de liens forts entre collectivités, monde associatif et recherche.**



Depuis 2016, des forums des systèmes alimentaires territorialisés réunissent des organisations qui veulent partager leurs réflexions et leurs actions sur le développement de l'alimentation locale, dans un esprit de solidarité. Tous pensent que l'organisation territoriale des réseaux alimentaires peut mieux répondre aux enjeux écologiques, sociaux, culturels et économiques que le système alimentaire industrialisé et mondialisé. Mais tous se veulent aussi vigilants pour que le local ne devienne pas isolement, et que la reconfiguration des systèmes alimentaires locaux se fasse avec les autres territoires, y compris les plus éloignés.

Après deux forums au Brésil, consacrés aux circuits courts en 2016 et aux biens communs en 2018, Ouagadougou a accueilli l'édition 2019 sur le thème « Manger local, agir global ». Les participants brésiliens, burkinabés et français ont décidé en conclusion de se retrouver en 2020 en Bretagne pour échanger sur une question émergente : la résilience des systèmes alimentaires. Notre capacité à nous alimenter de façon satisfaisante est de plus en plus fragile, sous les effets conjugués du changement climatique, de la montée des inégalités, de l'épuisement du modèle énergétique et de la fragilisation des agricultures. Le risque est que s'ajoutent des millions de nouveaux affamés au chiffre voisin du milliard de personnes qui chaque année ne peuvent manger

à leur faim. Les micro-solutions de terrain susceptibles de répondre à des chocs ou à des crises se multiplient, mais de façon dispersée, sans « faire système ».

La résilience est entendue comme « la capacité dans le temps du système et de ses entités à fournir de manière suffisante, convenable et accessible de la nourriture à tous en dépit de perturbations diverses et même imprévisibles ». Les partenaires des forums en ont construit ensemble une conception exigeante et dynamique. Nous postulons que les chocs ou les crises dans le secteur alimentaire ne doivent pas viser le « retour à la normale » mais permettre des changements suffisants pour non seulement résister à court terme mais aussi préparer les bonnes réactions à d'autres perturbations. Elles pourront se présenter sous forme aiguë comme une sécheresse ponctuelle : le secteur alimentaire en est malheureusement coutumier, et beaucoup semblaient avoir oublié la crise de 2007-2008, qui a provoqué famines et émeutes. Depuis lors, une crise systémique, c'est à dire inscrite dans la durée et touchant simultanément tous les secteurs, est identifiée comme de plus en plus probable, des courants de pensée comme la collapsologie la présentant comme inéluctable.

Quand le thème de la résilience a été retenu, nous n'imaginions pas qu'il serait mis à l'épreuve quelques mois plus tard. Alors que nous préparions le forum en Bretagne pour novembre 2020, la pandémie Covid-19 se déclare et nous met face à la réalité d'une crise. Une crise apparemment mineure pour le système alimentaire puisqu'elle n'entamait pas directement les ressources stockées ou au champ. Et pourtant, après quelques mois, nos échanges ont montré l'aggravation profonde des détresses alimentaires. L'état des lieux collectif a montré que partout, aussi bien en France qu'au Burkina Faso, en Argentine ou au Brésil, la précarité alimentaire a augmenté dans des proportions inédites. Il a aussi montré la force de mobilisation de la société civile pour bricoler dans l'urgence des solutions afin d'éviter le pire : réseaux de livraison aux personnes fragiles, solidarités de voisinage, nouvelles formes sécurisées de distribution, aides aux paysans locaux. Les représentants d'Auray, Brest, Ouagadougou, Rennes et Saint-Brieuc réunis lors d'un échange ont confirmé cette effervescence à la base, pour laquelle les élus locaux se sont fortement mobilisés.

Une seconde session a insisté sur la dimension politique de la recherche de résilience. Des experts et des élus nationaux ont montré que nous disposons de repères pour apprécier le degré de résilience des territoires, malgré la diversité des menaces. Ils ont montré combien des décisions à large échelle sont nécessaires, mais aussi possibles, pour permettre aux stratégies locales de s'exprimer le plus efficacement possible. La préparation aux crises qui nous attendent ne peut être facultative. Le principe d'une sécurité sociale de l'alimentation ou de nouvelles règles d'évaluation des risques pour mieux les prévenir sont d'ores et déjà en discussion. Des exemples en Argentine et au Brésil montrent cependant que la loi n'est pas suffisante pour agir significativement.

Les ateliers ont permis de discuter librement, dans des groupes rassemblant acteurs locaux, professionnels et scientifiques, de thèmes clés pour améliorer la résilience territoriale : la répartition équitable du foncier, soulignée comme centrale, la dynamisation des initiatives citoyennes, la diffusion de l'agro-écologie, l'agriculture urbaine notamment dans les villes africaines, la préservation des systèmes hydriques, les transports décarbonés illustrés par l'usage de la voile, Bretagne oblige.

Au sortir de ce forum qui a rassemblé plus de 700 personnes de 18 pays, dont des représentants d'Afrique de l'Ouest que nous n'aurions pas touchés en conditions « normales », nous avons forgé une conception commune de la résilience et de ses enjeux, mais aussi repéré des thèmes

centraux à porter à la discussion, à l'échelle locale, nationale ou internationale. Nous sommes désormais engagés dans la valorisation de toute la matière produite, sous forme de Mooc en accès gratuit.

Les perspectives

- Environ une trentaine de Burkinabés ont participé au Tour des Villes et se sont mobilisés sur deux ateliers en distanciel et physique à la résidence Nappam Beogo : agriculture urbaine et plantes médicinales renforçant ainsi la coopération France - Burkina sur ces questions.
- Au Brésil, l'envie de donner suite à ce forum se traduira par l'organisation de mini-forums dans deux villes brésiliennes : Curitiba et Volta Redonda qui portent par ailleurs des programmes de recherches sur les systèmes alimentaires territoriaux (SAT) ce qui soutiendra la suite du travail, notamment avec l'université de Cardiff au Pays de Galles.
- Un groupe de travail avec recueil d'adresses mail des participants intéressés est lancée autour du thème « Agriculture urbaine ».
- Un travail important de conception et de reconfiguration du site sera lancé :
 - Restructuration totale du site internet afin que l'information soit plus facilement accessible (mise en avant de la médiathèque documentaire sur la résilience alimentaire et mise en ligne des comptes rendus) ;
 - Réorganisation de la chaîne YouTube ;
 - Réalisation d'un Mooc sur la résilience alimentaire s'appuyant sur la médiathèque et sur un parcours pédagogique, destiné aux agents de collectivités, militants, professionnels, étudiants de la filière agri/agro ;
 - Apport de nouvelles vidéos pour alimenter la médiathèque, notamment sur l'agriculture urbaine au Burkina.
- Un groupe issu du forum travaille avec Agreenium (rassemblement des écoles d'agro) pour le lancement d'un cours certifiant en ligne de type Mooc, sur le thème de la résilience alimentaire, visant une diffusion en France, en Afrique francophone et au Brésil.

Plus d'infos

www.forums-alimentation-territoires.org

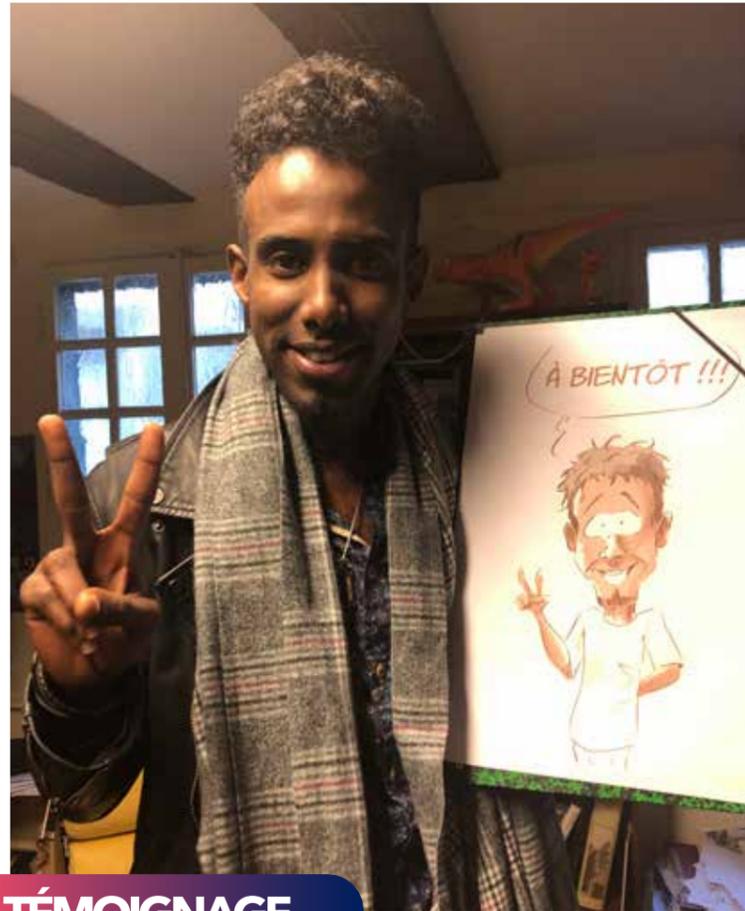
YouTube : Forums

Alimentation et territoires



Photo :
Françoise Ramel

RÉSILIENCE ET MIGRATION : DE LA SOMALIE À PONTIVY, LE PARCOURS DE LIBAN DOUALÉ



TÉMOIGNAGE



C'est important pour moi de partager mon histoire, bien que dramatique, de témoigner de mon vécu et de le rendre accessible à travers la fiction de la bande dessinée.

Selon Boris Cyrulnik, psychiatre et psychanalyste français, « *c'est la migration forcée qui provoque le plus de traumatismes. Chassés de chez eux, les migrants sont souvent maltraités durant leur voyage. Ils sont diminués par la souffrance, appauvris et parfois endeuillés par la perte de proches. Même s'ils ont un diplôme et des moyens, ils ressortent altérés de l'expérience.* »¹

Liban Doualé a fui la Somalie en 2015 à l'âge de 23 ans. Aujourd'hui, et depuis 2018, il est réfugié à Pontivy où il tente de se reconstruire. Portrait d'un jeune migrant qui a vécu de terribles épreuves et a su faire preuve de résilience en développant de beaux projets.

Liban peux-tu nous parler de ton parcours et de ce qui t'a poussé à quitter ton pays ?

Je suis originaire de Somalie, d'un petit village nommé Bulaa Gudud, à 400 km de la capitale Mogadiscio. J'ai grandi dans la brousse, entouré par la nature et les animaux. En Somalie, le terrorisme et la guerre civile sont un véritable fléau qui nous prive de penser librement et de construire un monde meilleur. Les djihadistes du groupe Al-Shebab s'attaquent aux musulmans soufis. Le soufisme est une démarche spirituelle, c'est un courant mystique de l'islam. Ma famille a été directement impactée puisque mon père était un imam très respecté qui transmettait le pouvoir spirituel de Al-Jilani, père du soufisme, à de nombreux étudiants venus de loin pour écouter ses paroles. Les djihadistes m'ont tout pris, à commencer par ma famille en assassinant mon père et en décapitant mon frère en place publique. Je n'avais pas d'autres choix que de quitter ma terre natale pour sauver ma vie. Jamais je n'aurais pensé quitter mon pays, en laissant derrière moi ma femme et mes deux enfants. Là-bas j'étais heureux et respecté, ma famille avait une bonne situation financière avec son élevage de chameaux. Le soir où mon père a été assassiné par les terroristes, j'ai reçu deux balles : une à l'estomac et une à la jambe. J'ai réussi à m'enfuir dans la forêt et à les semer en pleine nuit mais j'étais blessé. Je perdais beaucoup de sang. J'avais peur d'être attaqué par les lions et les hyènes. Après plusieurs jours d'errance, j'ai réussi à rejoindre l'hôpital de la ville de Kismaayo où je suis resté pendant 6 mois. Mais la réalité m'a vite

rattrapé et j'ai été contraint de quitter cet hôpital dans lequel je ne me sentais plus en sécurité. C'est là que mon exil a commencé. Un long parcours de plus de trois ans durant lequel j'ai vécu de terribles épreuves. J'ai traversé plusieurs frontières avant d'atteindre la France. J'ai rejoint le Kenya en voiture, puis le Soudan, le Tchad, la Libye pour effectuer la traversée de la Méditerranée vers l'Italie, à bord d'un pneumatique surchargé. Arrivé en Italie, j'ai rejoint l'Autriche à vélo après plusieurs tentatives, puis l'Allemagne en train. Je suis resté là-bas un peu plus d'un an avant de prendre la décision d'aller en France. À Paris, le centre d'accueil des demandeurs d'asile m'a transféré à Pontivy. En 2020, j'ai obtenu le droit d'asile en France.

Aujourd'hui, tu as su rebondir et t'investir dans des projets pour faire connaître ton histoire. Tu es impliqué dans la saison Africa 2020 avec un projet de récit autobiographique en bande dessinée. Peux-tu nous présenter ce projet ?

Ce projet est à l'initiative de Françoise Ramel, ancienne élue de Pontivy et présidente de l'association Timilin, qui m'accompagne dans mes démarches depuis mon arrivée en France. Françoise fait partie du comité académique Africa 2020 en Bretagne. Elle savait que cela me tenait à cœur de pouvoir partager mon expérience au plus grand nombre. Elle m'a donc mis en contact avec Nicolas Le Tutour, alias Niko, dessinateur pontivyen, qui se charge de mettre en scène mon histoire. Ce projet de récit autobiographique fait partie des 13 projets bretons labellisés « Saison Africa 2020 ». Pour le moment, un petit format, composé de deux planches d'une dizaine de cases chacune, a été réalisé, ce qui me permet d'avoir un support lors de mes déplacements et interventions. La première planche résume ma vie en Somalie et la seconde évoque mon exil, mon arrivée en Europe et ma nouvelle vie dans le Morbihan.

Dans le cadre de ce projet autobiographique, tu effectues des interventions auprès d'écoliers et lycéens. Comment se déroulent ces rencontres et que souhaites-tu raconter aux jeunes Français ?

Ce projet est également lauréat du label « BD 2020 », lancé par le Ministère de la Culture. Dans ce cadre, Niko a bénéficié d'une résidence de création à l'école primaire Armorique de Vannes. Nous sommes

intervenus auprès d'une classe de CE2 de 12 élèves, eux-mêmes réfugiés ou enfants de réfugiés. Ils connaissent donc les notions d'exil, de résilience et d'intégration. Nous sommes intervenus également auprès d'élèves de seconde du lycée Joseph-Loth de Pontivy. Ces actions pédagogiques me permettent de transmettre un message d'espoir. C'est important pour moi de leur partager mon histoire, bien que dramatique, de témoigner de mon vécu et de le rendre accessible à travers la fiction de la bande dessinée. En France, il y a la paix, la démocratie, l'accès à l'éducation,... les jeunes Français doivent mesurer leur chance. En Somalie, « *l'absence d'éducation est une aubaine pour les djihadistes qui peuvent manipuler aisément la jeunesse avec de l'argent et du bourrage de crâne, je veux intervenir dans les écoles grâce à Africa 2020 et BD 2020 pour dire aux jeunes d'ici leur chance d'apprendre dans un pays en paix, quelles que soient leurs difficultés.* »²

Plus d'infos
www.libandouale.home.blog

Retrouvez une interview de Liban Doualé et Nicolas Le Tutour sur Radio Bro Gwened, média partenaire de la Saison Africa 2020 en Bretagne : www.radiobreizh.bzh

¹ Propos recueillis dans la revue *Vivre ensemble*, bulletin de liaison pour la défense du droit d'asile, VE 161, février 2017
² Article du Ouest-France paru le 17/01/2021

Couverture de la bande dessinée intitulée « Qalbi jab » qui signifie cœur fendu en somalien.

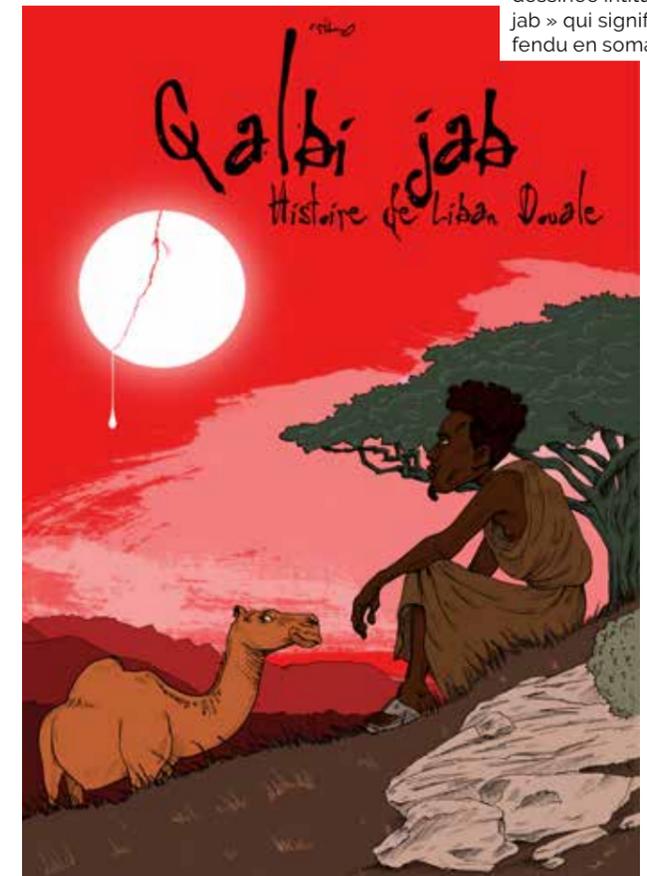


Photo :
Joel Muniz



TÉMOIGNAGE

MISE EN PLACE D'UN FONDS EXCEPTIONNEL D'AIDE ALIMENTAIRE ET SANITAIRE D'URGENCE À DESTINATION DES POPULATIONS DU SUD

> Conseil régional de Bretagne

La Région Bretagne apporte, depuis de nombreuses années, un soutien financier aux acteurs bretons de la solidarité internationale pour les actions de développement menées dans les pays du Sud.

En raison de la crise sanitaire et de l'impact du Covid-19 sur la vie des populations et les difficultés qu'elles rencontraient, le Conseil régional de Bretagne a décidé de mettre en place, pour l'année 2020, un Fonds exceptionnel de solidarité pour des actions permettant la sécurité alimentaire et sanitaire des populations du Sud touchées par les conséquences de la pandémie. Ces actions pouvant venir en complément des projets menés par les associations de solidarité internationale avec leurs partenaires locaux.

Cette aide est réservée aux associations bretonnes et antennes régionales d'associations nationales ayant déjà bénéficié d'une aide régionale.

Elle vise les projets permettant d'assurer la sécurité alimentaire et sanitaire, menés par les associations en lien avec leurs partenaires locaux dans les pays éligibles dans le cadre du dispositif d'aide aux projets de coopération et de solidarité internationales des acteurs bretons. Elle peut porter sur l'aide alimentaire d'urgence ; l'investissement en matériel (masques, gels, etc.) accompagné de sensibilisation ; les outils de communication (fabrication, diffusion, fonctionnement, etc.).

En 2020, 14 associations bretonnes ont sollicité la Région Bretagne et ont pu bénéficier de ce fonds exceptionnel. L'aide moyenne s'est élevée à 2 250 €, allant de 1 050 € à 3 900 €. Les projets étaient tous destinés à des populations africaines à l'exception d'une aide à destination d'habitants des favelas au Brésil. Les projets portaient principalement sur la distribution de denrées alimentaires de base, de savons, de masques, de kits d'hygiène.

Toujours dans ce cadre, d'autres projets prévoyaient la formation de femmes pour la fabrication de savons et de masques permettant ainsi de créer une activité génératrice de revenus ou concernaient la distribution de paniers issus de l'agroécologie dynamisant ainsi la viabilité économique de producteurs locaux.

Devant la persistance de la pandémie, le Conseil régional de Bretagne a souhaité la reconduction de cette aide pour l'année 2021.

Région Bretagne
Direction des Affaires Européennes et Internationales
Service des Coopérations Européennes et Internationales
dae@bretagne.bzh

L'ENGAGEMENT DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES À L'INTERNATIONAL

Victorien Leman > Maire de Rohan

Victorien Leman est Maire de la commune de Rohan, basée dans le Morbihan. Archéologue de formation, il est actuellement en réflexion pour développer un jumelage au Niger. Par ailleurs, la commune, nouvellement adhérente du réseau, a accueilli une formation sur la planification et la mise en oeuvre de micro projets de coopération internationale en mai dernier.

Photo :
Kael Lutz



TÉMOIGNAGE

En tant que collectivité territoriale, comment peut-on exprimer son engagement à l'international ?

Au démarrage, notre engagement passe par des liens d'amitié avec un pays étranger, à travers des rencontres et projets mutualisés notamment avec des artistes et des personnalités. Pour la commune de Rohan, cet engagement est avant tout culturel et s'exprime par la possibilité d'accueillir un artiste étranger qui vient montrer son savoir-faire, présenter son parcours ou encore expliquer la vision de son art. À Rohan, nous avons un patrimoine très riche, constitué de bâtiments anciens. C'est donc intéressant de se questionner sur ce qui fait patrimoine chez nous et ailleurs, sur la façon de mettre en valeur ce patrimoine et comment il est vécu au quotidien par les habitants.

La commune de Rohan est-elle déjà engagée dans des projets de solidarité internationale ?

Aucun projet n'est établi pour le moment mais un processus a été enclenché avec un collègue archéologue Nigérien. Nous souhaiterions développer un projet de jumelage entre nos communes et ainsi favoriser les projets mutualisés et cette synergie à l'international.

Pourquoi avez-vous souhaité adhérer au Réseau Bretagne Solidaire ?

Le Réseau Bretagne Solidaire permet d'être accompagné et de bénéficier d'une expertise sur les questions de coopération internationale. C'est aussi la dynamique de réseau qui est extrêmement importante, avec la possibilité de faire des rencontres et ainsi nourrir ses réflexions et mûrir ses projets.

Quels sont vos besoins ?

Aujourd'hui, la commune de Rohan a besoin d'un accompagnement pour passer de l'idée au projet. Nous avons besoin d'être entourés d'experts, de rencontrer des acteurs qui œuvrent à la coopération internationale afin d'échanger sur les pratiques, expériences et points de vue de chacun.

Un dernier message à faire passer ?

De tous mes vœux, j'appelle cette coopération et solidarité internationales. Nous vivons dans un monde dans lequel de nombreuses populations sont confrontées à des inégalités. Je suis persuadé que ces échanges internationaux, notamment culturels, ces actes de solidarité que nous vivons au quotidien sont extrêmement importants pour animer de la compréhension et de la tolérance et ainsi tendre vers un monde plus juste et solidaire.

ZOOM SUR LE DISPOSITIF CLÉS EN MAIN

Cet appel à propositions, lancé par le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, vise à faciliter la participation des collectivités territoriales françaises à des programmes de coopération décentralisée préparés par des associations. Ces programmes s'inscrivent dans une démarche de recherche de mutualisation, favorable à la conception de projets plus ambitieux et à la mise à l'échelle de projets déjà expérimentés.

Pour plus d'informations : www.diplomatie.gouv.fr - secretariat.dgm-aect@diplomatie.gouv.fr

Photo :
Comité
français pour
la solidarité
internationale



VIE DU RÉSEAU

PRÉSENTATION DU PROJET « INITIATIVE LAIT LOCAL »

Le comité français pour la solidarité internationale (CFSI) soutient directement la filière lait local en Afrique de l'Ouest via le programme qu'il porte avec la Fondation de France depuis 2009 intitulé « Promotion de l'agriculture familiale en Afrique de l'Ouest » (Pafao).

En Afrique de l'Ouest, la production laitière contribue aux revenus de plus de 40 millions d'éleveurs, ces derniers appartenant aux catégories les plus pauvres de la population. Les pays sahéliens ont des cheptels bovins très importants et les actions des organisations d'éleveurs ont montré le fort potentiel de développement de la filière en dépit des contraintes. Le lait est en effet difficile à commercialiser pour différentes raisons : soucis de conservation (climat, faible électrification, manque d'équipements adéquats), saisonnalité de la production, déconnexion des lieux de traite et de consommation, etc. Surmonter ces difficultés est primordial pour la création de revenus, le maintien de populations en zone pastorale et l'indépendance alimentaire de la région.

De plus, l'absence de politiques agricoles et commerciales des pays africains pour soutenir et protéger la filière du lait local, les exportations de poudre

de lait depuis l'Europe peu taxées à son entrée sur le marché ouest-africain (5 %), les subventions dédiées à la production européenne sont autant d'éléments qui viennent ralentir l'expansion de la filière ouest-africaine.

Le Réseau Bretagne Solidaire est partenaire de l'initiative « Mon lait est local » lancée par les organisations d'éleveurs laitiers et les transformateurs de lait local, et coordonnée par le CFSI.

Pour les éleveurs français, connaître l'impact de la production française et européenne sur la filière ouest-africaine peut jouer en faveur d'une transition vers un modèle plus économe en intrants, et moins orienté vers les volumes ce qui en réduirait les externalités négatives. L'interconnaissance entre les professionnels des filières lait en France et en Afrique de l'Ouest peut donc être un puissant levier de changement, et participer ainsi à une transition agricole et alimentaire durable et solidaire en France.

Le projet breton « Initiative Lait Local » propose d'accompagner une prise de conscience collective des producteurs laitiers français et ouest-africains, une connaissance des enjeux mondiaux de la filière, et une mobilisation des

professionnels et futurs professionnels de la filière.

Concrètement, le Réseau Bretagne Solidaire prévoit sur deux ans :

- L'organisation de temps d'échanges inter-professionnels des acteurs des filières bretonnes (un rapprochement avec les régions Pays de la Loire et Normandie est en cours) et ouest-africaines ;
- L'élaboration d'une campagne régionale de sensibilisation ;
- Un séjour en immersion au Burkina Faso à la rencontre des partenaires Burkinabés ;
- L'animation des partenariats suscités.

Une première rencontre des acteurs de l'interprofession est programmée le 15 septembre 2021 au SPACE (salon international des productions animales) de Rennes.

Contact

Alice de Cointet,
chargée des partenariats
partenariat@bretagne-solidaire.bzh
Tél. : 06 04 00 28 51

Photo :
cookie_studio

PRÉSENTATION DU DISPOSITIF « ÉTUDIANTS ENGAGÉS »



VIE DU RÉSEAU

Le Réseau Bretagne Solidaire propose aux établissements d'enseignement supérieur bretons qui ont un programme de formation en lien avec la coopération et la solidarité internationales et/ou l'entrepreneuriat social, un dispositif permettant aux étudiants de collaborer sur des projets de développement à l'international.

Ce dispositif a pour objectif de faire acquérir aux étudiants des valeurs, des connaissances et des compétences se basant sur des projets répondant aux Objectifs de Développement Durable, et leur donne ainsi les moyens de devenir des citoyens du monde responsables.

Concrètement, le groupe d'étudiants a l'opportunité de travailler durant toute son année scolaire à l'élaboration et la construction d'un document technique et financier sur la base d'une proposition de projet. Chaque année, RBS envoie un appel à candidatures à ses membres, tout statut confondu, qui souhaitent développer un projet à l'international, au stade de l'idée pour le confier aux étudiants encadrés par leur professeur. La structure sélectionnée se rendra disponible lors de réunions régulières pour répondre aux interrogations des

étudiants et permettre d'avancer au mieux sur la mise en place du projet.

Pourquoi s'engager dans le dispositif « Étudiants engagés » ?

1. Pour favoriser l'engagement des jeunes grâce au contact direct avec les acteurs de terrain, aux échanges interculturels et à une pédagogie active.
2. Pour renforcer durablement les partenariats entre les associations ou entreprises et les établissements scolaires et favoriser les projets collectifs.
3. Pour explorer la dimension internationale et les interdépendances mondiales et faire prendre conscience de la nécessité d'agir pour construire un monde plus solidaire.

Les atouts du dispositif

• Pour les étudiants

Ce dispositif permet aux étudiants de travailler sur un projet concret, en associant théorie et pratique avec un voyage possible sur le lieu d'implantation. C'est une ouverture vers le monde qui leur est proposée, dans un cadre bien défini, en leur procurant une vraie valeur ajoutée. L'occasion pour chacun

de s'engager concrètement dans la réalisation d'une action citoyenne.

• Pour l'établissement d'enseignement supérieur

L'implication des établissements scolaires et de leurs équipes pédagogiques dans le dispositif leur permet de tisser de nouveaux partenariats, de développer des projets interdisciplinaires, de construire une approche innovante d'apprentissage et de proposer des actions concrètes à leurs étudiants.

• Pour les membres de RBS

Les structures impliquées dans le dispositif bénéficient d'une ressource pleine de potentiel, avec un regard jeune, scolaire et innovant. Le projet est intégré au programme de formation ce qui implique une motivation nécessaire de la part des étudiants, et un investissement bénévole pour la structure.

Contact

Alice de Cointet,
chargée des partenariats
partenariat@bretagne-solidaire.bzh
Tél. : 06 04 00 28 51

LES CAMPAGNES CITOYENNES

En septembre 2020, le Réseau Bretagne Solidaire a recruté Agathe Neveu pour créer une dynamique bretonne autour du Festival AlimenTERRE. En 2021, une autre campagne citoyenne s'ajoute à ses missions : le Festival des Solidarités. Alors qu'ils sont impulsés à l'échelle nationale, le rôle de RBS est de coordonner ces festivals en Bretagne afin d'accompagner et fédérer les acteurs.



VIE DU RÉSEAU

Le Festival AlimenTERRE

Événement incontournable sur les enjeux alimentaires mondiaux, le festival AlimenTERRE est organisé chaque année du 15 octobre au 30 novembre dans toute la France. Il propose des projections-débats dans le but de sensibiliser aux enjeux agricoles et alimentaires et des interdépendances Nord/Sud. Plusieurs temps d'échanges sont organisés : débats, marchés alimentaires et solidaires et des rencontres avec des professionnels agricoles. En 2020, le festival s'est adapté au contexte de crise sanitaire en proposant des projections en ligne. En Bretagne, un événement innovant a réussi à passer entre les mailles du filet : la projection-débat en plein air dans la commune de Pancé (35) précédée d'un marché de producteurs locaux. Les participants ont été au rendez-vous !

Malgré un contexte sanitaire compliqué, la dynamique régionale AlimenTERRE impulsée par RBS a donné un nouveau souffle au festival. Agathe Neveu a accompagné

Le Festival des Solidarités (Festisol)

Lancé il y a plus de 20 ans, le Festival des Solidarités est un rendez-vous international pour promouvoir et célébrer une solidarité ouverte au monde et aux autres. Chaque année en novembre, des associations, collectivités, établissements scolaires, structures socio-culturelles, acteurs de l'économie sociale, groupes de citoyens organisent plus de 4 400 animations conviviales et engagées pour donner aux citoyens de tout âge l'envie d'agir pour un monde juste, solidaire et durable.

Plusieurs collectifs bretons font vivre le Festisol chaque année. L'année 2020 a fait repenser les pratiques et a poussé les acteurs à se réinventer : plusieurs formats numériques ont été proposés comme la conférence en ligne organisée par la Maison Internationale de Rennes du climatologue

les collectifs locaux dans l'organisation de projections-débats et a favorisé l'inter-connaissance entre les acteurs.

En 2021, plusieurs structures rejoignent l'aventure AlimenTERRE bretonne : l'association Xylm assurera désormais le rôle de coordinateur départemental du festival en Ille-et-Vilaine, tout comme ActionAid Peuples solidaires qui coordonnera le Pays de Vannes. Fort de cette nouvelle dynamique, le festival AlimenTERRE promet cette année d'être riche en événements !

Vous souhaitez organiser un événement en 2021 ?

Toute structure partageant les valeurs défendues par le festival peut organiser une ou plusieurs projections-débats. Afin d'être accessibles au plus grand nombre, les projections-débats peuvent avoir lieu dans n'importe quel lieu (cinémas, salles municipales, médiathèques, lycées, universités, fermes, Biocoop, etc.).

Jean Jouzel qui a connu un grand succès. En 2021, le Festival des Solidarités franchira une nouvelle étape : la mise en place d'une dynamique régionale coordonnée par RBS.

Vous souhaitez organiser une animation sur votre territoire dans le cadre du Festisol ? Afin d'être accessibles au plus grand nombre, les événements peuvent avoir lieu n'importe où. Si un collectif existe déjà sur votre territoire, n'hésitez pas à le contacter.

Contact

Agathe Neveu,
chargée des campagnes citoyennes en Bretagne
animation@bretagne-solidaire.bzh

Photo :
Riccardo
Annandale



VIE DU RÉSEAU

LE GROUPE ÉNERGIES RENOUVELABLES

Dans le cadre de ses missions d'animation de projets collectifs, le Réseau Bretagne Solidaire a mis en place des groupes de travail sur diverses thématiques : les énergies renouvelables, les systèmes d'information géographique, l'eau et l'assainissement, la jeunesse, etc. Ces groupes de travail permettent de recenser, d'accompagner la montée en compétence, de valoriser et d'évaluer les projets portés dans chacun de ces domaines.

L'accès à l'énergie est un des grands défis du monde d'aujourd'hui, concernant aussi bien la sécurité sanitaire et alimentaire, l'accès à l'emploi, les inégalités, le logement. C'est une thématique dont s'emparent beaucoup de porteurs de projets, ONG, entreprises privées ou collectivités, afin de participer à leur échelle à la construction d'un monde plus solidaire en travaillant main dans la main avec les partenaires du Sud. En effet, la production d'une telle énergie peut transformer la société et plus largement notre planète, et la transition vers des énergies renouvelables doit continuer de progresser.

Dans ce cadre-là, et pour renforcer les facultés de chacun à développer ces projets, la commission « Énergies renouvelables » réunit les acteurs bretons, tous statuts confondus, et

organise plusieurs événements par an (formation, conférence et réunion). Ces moments sont l'occasion pour les participants d'échanger entre eux, de mieux se connaître, de partager l'information et de mutualiser les projets.

Cette année, le groupe travaille sur :

1. Un programme de formations à destination des porteurs de projets, quelle que soit la phase du projet et le niveau d'expertise. La prochaine formation aura lieu le 7 septembre à 14h en visio-conférence.

Le sujet portera sur la mobilisation du dispositif 1 %, en collaboration avec le réseau Cicle (coopération internationale climat énergie) et Électriciens sans frontières. En effet, l'action extérieure des collectivités territoriales dispose d'un levier spécifique de financement : le 1 %, d'abord créé pour le secteur de l'eau et de l'assainissement en 2005 avant de s'étendre au secteur de l'énergie en 2007 puis des déchets en 2014. Cette formation aura pour objectif d'éclairer ceux qui le souhaitent sur la manière de lever ces financements et de mettre en route la procédure liée à ce dispositif. Est organisée également chaque

mois une session d'accompagnement individuel, intitulée « Les Matinales de RBS », pour les porteurs de projets de solidarité internationale avec une consultante experte dans le domaine des énergies renouvelables.

2. La rédaction d'une publication traitant des différents aspects du montage d'un projet dans le domaine des énergies renouvelables dans sa globalité (administratif, technique, financier et organisationnel). Ce document sera le fruit d'une co-construction. En effet, un questionnaire a été envoyé aux acteurs bretons en juin 2021 afin d'avoir un état des lieux des projets en Bretagne, les retours d'expérience et les attentes des porteurs de projets. Les réponses permettront ainsi d'orienter le livrable, d'alimenter et de nourrir les réflexions sur le territoire breton afin de soutenir le développement de ces projets à l'international.

Contact

Omar Bakkar,
chargé d'animation du groupe
energie@bretagne-solidaire.bzh

LES SERVICES PROPOSÉS AUX PORTEURS DE PROJETS

Le Réseau Bretagne Solidaire est au service des porteurs de projets, issus de secteurs et sphères d'intervention divers : associations, entreprises, collectivités territoriales, institutions, organismes publics, centres de recherche et de formation, écoles et universités, citoyens,... dans l'appui au montage et à la conception de leurs projets de coopération internationale. C'est une des missions socles du Réseau Bretagne Solidaire d'accompagner les porteurs de projets.

Que ce soit pour trouver des partenaires, vous mettre en relation avec des acteurs ressources, vous aider à réaliser un budget prévisionnel, rechercher des financements ou encore vous proposer des ressources documentaires, l'équipe du Réseau Bretagne Solidaire est là pour vous accompagner et vous conseiller dans la mise en œuvre de votre projet.

N'hésitez pas à nous contacter pour bénéficier de nos conseils ou solliciter un rendez-vous avec nous.

Vous souhaitez rejoindre la dynamique régionale ?

En adhérant au Réseau Bretagne Solidaire, cela vous permet de rencontrer des acteurs qui travaillent sur les mêmes thématiques et zones géographiques que les vôtres. Vous pouvez ainsi échanger sur vos expériences, vos réussites et partager vos connaissances et compétences.

L'ÉQUIPE SALARIÉE



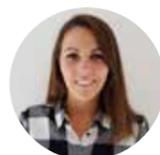
Sonia Scolan
Directrice



Alice de Cointet
Chargée des partenariats



Agathe Neveu
Chargée des campagnes citoyennes



Marine Rouleaud
Chargée de communication

Réseau Bretagne Solidaire

50 cours de Chazelle 56100 Lorient
Tél. : 02 97 21 63 24 | contact@bretagne-solidaire.bzh
www.bretagne-solidaire.bzh



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU RÉSEAU BRETAGNE SOLIDAIRE

17 BÉNÉVOLES MOBILISÉS



Alain Diulein
Président
Association Ille-et-Vilaine Mopti (AIVM)



Catherine Desbruyères
Vice-présidente
Réseau Solidarités Internationales Armor (Résia)



Manuel de Lima
Vice-président
Citoyen



Christine Delacôte
Secrétaire
Groupement des Educateurs sans Frontières (GREF) de Bretagne



Gilles Maréchal
Secrétaire adjoint
Terralim



Ludovic Merlière
Trésorier
Quénéa Energies renouvelables



Michèle Casu
Trésorière adjointe
Citoyenne



Bernadette Abiven
Conseil départemental du Finistère



Flavie Boukhenoufa
Ville de Rennes



Odile Castel
Master 2 Analyse de projets et développement durable (Université Rennes 1)



Zahra Id Ahmed
RSE et PED



Grégoire Kounga
Collectif des organisations de solidarité internationale issues des migrations (COSIM) de Bretagne



Michel Lever
Maison Internationale de Rennes (Mir)



Benoît Pelichet
Fédération régionale des Maisons Familiales Rurales (MFR) de Bretagne



Guillaume Purbuar Nzim-Nziam
Cacao pour la paix



Françoise Ramel
Timilin



Joël Roué
Electriciens sans frontières (ESF) délégation Bretagne



LES RRMA EN ACTION

DÉCOUVREZ LES RÉSEAUX RÉGIONAUX MULTI-ACTEURS DE LA COOPÉRATION ET DE LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALES

LES ÉVÉNEMENTS À VENIR

SEPTEMBRE

- 7 Webinaire | Dispositif 1 %, en partenariat avec Cicle
- 9 Formation | Accompagnement à la rédaction de dossier pour l'appel à projets Automne 2021 de l'AMP
- 23 Apéropitch | Énergies renouvelables

OCTOBRE

- 14 Formation | Établissement du budget d'un micro projet
- 15 Festival Alimenterre 2021 jusqu'au 30 novembre

NOVEMBRE

- 13 Festival des solidarités 2021 jusqu'au 29 novembre
- 21 Formation | Suivi et évaluation d'un micro projet
- 23 Journée régionale de la solidarité internationale « Innovation et numérique au service des projets de coopération internationale »

Le 3ème jeudi de chaque mois, de 9h30 à 12h30
Les Matinales de RBS, un accompagnement personnalisé des porteurs de projets par Virginie Escudié, consultante.

Plus d'informations sur les événements et formations sur notre site internet : www.bretagne-solidaire.bzh

